

Bulletin d'inscription



à retourner à :

Oh Petits Hêtres
Chatagny Nadine
Au Village 35
1692 Massonnens

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Sexe : M / F (entourer ce qui convient)

Adresse : _____

NPA / Lieu : _____

Langues parlées : _____

Votre enfants a-t-il un problème de santé ? Asthme-allergies-autres... ?

Prend-il des médicaments ? _____ Devons-nous lui en administrer ? _____

Nom/Prénom du père : _____

Profession : _____

Langue : _____

Tél. privé et natel : _____

Tél. prof. : _____

E-mail : _____

Adresse (si différente de l'enfant): _____

NPA/Lieu _____

Nom/Prénom de la mère : _____

Profession : _____

Langue : _____

Tél. privé et natel : _____

Tél. prof. : _____

E-mail : _____

Adresse (si différente du père): _____

NPA/Lieu : _____

Qui emmène l'enfant et vient le rechercher :(si changement en cours d'année veuillez le dire aux monitrices)

Nom et Prénom + tél., de la personne à appeler en cas d'urgence pendant les Ateliers :

J'accepte que mon enfant reçoive si besoin :
Désinfectant oui non
Homéopathie oui non

Je suis d'accord que mon enfant soit sur les photos du site « Oh petits hêtres »

oui non

Lieu et date : _____

Signature : _____

Inscription :

Mardi matin : de 8h30 à 11h30 (2,5 à 5 an) oui non

Jeudi matin : de 8h30 à 11h30 (2,5 à 5ans) oui non

Mercredi après-midi: de 13h30 à 16h30 (5 à 12ans) oui non

Tarif :

Mardi ou jeudi :

1 x 1/2 jour/semaine = CHF. 120.-/mois	2 x 1/2 jours/semaine = CHF. 240.-/mois
Les 10 mois d'écolage se payent en trois fois :	Les 10 mois d'écolage se payent en trois fois :
CHF. 360.- de septembre à novembre CHF. 360.- de décembre à février CHF. 480.- de mars à juin	CHF. 720.- de septembre à novembre CHF. 720.- de décembre à février CHF. 960.- de mars à juin
Ou en 1 fois :	Ou en 1 fois :
CHF. 1200.- de septembre à juin	CHF. 1200.- de septembre à juin

Mercredi :

8 à 10x (selon les années) par année scolaire = CHF. 30.-/jour
240.- à 300.- (selon les années)

L'Atelier peut refuser votre inscription si le nombre dépasse 12 enfants par demi jour.
La confirmation définitive vous sera envoyé au plus tard le 15 août.

Important !!

Nous nous réservons le droit de ne plus accepter un enfant à l'école si les écolages ne sont pas versés ainsi que si la fréquentation est irrégulière et les absences non justifiées.

Particularités importantes à connaître de votre enfant :

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des règlements des « Petits Hêtres » et les accepte.

Lieu et date : _____ Signature des parents : _____